

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 558

Artikel: A nos amis lecteurs abonnés ou non

Autor: Truan, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Réponse à une question :

Que pouvez-vous vous procurer avec 50 centimes par mois ?

La réponse se trouve dans l'appel ci-dessous.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux 1.943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leur auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

A nos amis lecteurs abonnés ou non

Encore un bulletin de versement de compte de chèques postaux ! Les temps sont durs ! Nous le savons. Nous recevons tant de ces formulaires verts à cette époque de l'année que notre première réaction est de les jeter sans plus de réflexion dans la corbeille à papier. Eh, bien non ! Nous n'agissons pas de même. Il faut que Le Mouvement Féministe vive. En 27 ans, il a prouvé son droit à l'existence, et ce droit lui crée des devoirs auxquels il ne peut se soustraire sans déroger aux principes d'humanité qu'il défend.

Seul journal féministe de langue française, nous ne saurions par quoi le remplacer, et s'il n'existait pas, il faudrait le créer. Pourquoi donc ne pas faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le garder, en lui fournissant les moyens indispensables à son existence, dont le premier est de lui rester fidèle ?

Il a bien mérité de la cause des femmes qui, en dernière analyse, est celle de la démocratie, car libérer la femme de toutes les entraves qui l'enchaînent encore est une conquête de la démocratie, qui sans cela n'est qu'un vain mot. La femme suisse ne sera vraiment digne d'être

citoyenne que le jour où elle comprendra son devoir de solidarité envers ses sœurs moins favorisées et sa responsabilité envers la société.

Donc, non seulement nous renouvellerons notre abonnement, mais nous nous efforcerons d'en acquérir de nouveaux, de répandre le Mouvement Féministe autour de nous, d'en faire cadeau à nos amis pour leurs étrennes et de gagner des cœurs à notre cause, cause éminemment altruiste puisqu'elle veut, par la libération d'une classe de personnes, élever le niveau social de tout un peuple.

Six francs par an, cinquante centimes par mois, moins de quinze centimes par semaine, qui ne peut et ne veut faire ce petit sacrifice pour la cause des femmes, à laquelle notre dévouée rédactrice donne toutes ses forces et tout son cœur depuis plus d'un quart de siècle sans la moindre défaillance ?

Ne voulons-nous pas l'aider et lui apporter ainsi qu'à nos collaboratrices ce petit cadeau de Noël, bien faible témoignage de notre reconnaissance et de notre affectueuse sympathie ?

Et si c'est trop pour le budget familial, que ne nous mettons-nous quelques-uns pour partager un abonnement ?

Albert TRUAN.

Membre du Comité du Mouvement

HOMMAGE A NOS HÉROÏQUES AMIES FINLANDAISES



Elli BJÖRKSTEN

Professeur à l'Institut d'éducation physique de l'Université d'Helsinki, et l'une des plus représentatives de ces vaillantes femmes finlandaises, parmi lesquelles on peut citer tant de noms encore, et rappeler tout spécialement celui d'Annie Furuhjelm, députée à la Diète, écrivain, et l'une des pionnières de notre cause dans son pays, décédée il y a quelques années à peine.

Cliché Mouvement Féministe.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés, anciens et nouveaux, trouveront dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° 1.943, dont nous les prions de bien vouloir se servir pour régler leur abonnement pour 1940, leur rappelant que le prix de cet abonnement est toujours de 6 frs. par an, et les remerciant d'avance pour l'aide que, par un prompt versement, ils apporteront à notre Administration.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

En raison des jours de Noël et du Nouvel-An, la parution du prochain numéro du Mouvement est renvoyée d'une semaine et aura lieu le samedi 6 janvier 1940.

La roue tourne ?...

Il y a peu de temps encore, lorsque nous parlions du vote des femmes, l'on nous fermait la bouche en nous assurant que le moment était mal choisi, que les électeurs avaient bien d'autres soucis en tête et l'on nous faisait comprendre que, minorité théorique et désuète, nous ne demandions rien qui pût toucher aux préoccupations de nos concitoyennes.

A vrai dire, cette affirmation nous surprenait quelque peu. Non seulement, parce que le suffrage féminin partant d'un principe permanent de justice, nous craignons que cette attitude marquât l'éloignement de ce principe en même temps que de notre cause ; mais encore, parce que tous les problèmes sociaux et économiques dont le suffrage féminin contribuera à faciliter la solution (protection de la famille et de l'enfance, lutte contre l'immoralité publique, anticoolisme, travail féminin, renchérissement de la vie, etc.), subsistaient plus aigus que jamais ; mais aussi et surtout parce que, lorsque l'on faisait appel de partout et sur tous les tons à l'union pour la défense spirituelle du pays et pour la sauvegarde de la démocratie, nous comprenions mal que l'on n'associât pas pleinement à cet effort les femmes dont on aime à proclamer les qualités d'éducatrices, et que l'on se refusât à voir clairement la première conséquence logique de la démocratie quand justement c'était la démocratie qui devait être protégée contre

une propagande insidieuse ou même des attaques ouvertes...

Il est triste de dire qu'il a fallu cette chose abominable : la guerre, pour modifier ce fâcheux état d'esprit ; et que si nous constatons au cours de ces dernières semaines une évolution certaine de l'opinion publique, c'est pour beaucoup à des faits résultant de l'état de mobilisation que l'on peut l'attribuer. Soyons exactes : c'est avant la guerre que les Chambres fédérales ont décidé unanimement de demander au Conseil Fédéral de rapporter sur ces fameuses motions Greulich-Göttscheim qui sommeillent depuis 1918 dans les dossiers du Palais Fédéral ; c'est bien avant la guerre que l'Association genevoise pour le Suffrage a lancé cette initiative constitutionnelle, qui va faire l'objet ces prochaines semaines de débats au Grand Conseil, et ces prochains mois d'une votation populaire ; et c'est avant la guerre aussi que les démarches de l'Association suffragiste neuchâteloise avaient abouti au dépôt de cette motion Brandt sur le vote communal, dont il est question plus loin. Mais l'atmosphère était différente de ce qu'elle est aujourd'hui.

En effet, notre presse politique suisse, reflétant une opinion publique changée, nous a largement apporté, au cours de ces dernières semaines, des manifestations d'un état d'esprit bien plus favorable à notre cause. C'est le *Journal de Genève*, reproduisant des fragments d'éditoriaux de notre journal ; c'est une collaboration de la femme en égalité complète gnan de ce que de sadiques garnements disposent librement du bulletin de vote que l'on refuse à d'honnêtes femmes ; c'est *Die Tat*, l'organe de la puissance que représente en Suisse allemande M. Duttweiler, conseiller national, énumérant dix bonnes raisons pour lesquelles les temps rendent indispensables la collaboration de la femme en égalité complète de droits avec l'homme ; c'est le gouvernement *Bund*, consacrant par la plume de son rédacteur en chef, M. Schürch, tout un éditorial à démontrer que le principal motif pour refuser aux femmes leur participation à la vie publique n'existe plus depuis que le Conseil Fédéral nous a toutes déclarées mobilisables, et que nombre de femmes se sont volontairement enrégimentées dans les services de l'armée ; c'est le *Journal de Genève* encore reproduisant en les commentant favorablement les idées directrices de cet article... et d'autres encore qui nous ont échappés, et ceci sans parler naturellement de la presse indépendante, d'inspiration sociale, qui, en Suisse romande en tout cas, a souvent défendu notre cause. Et à côté de ces manifestations de journaux, ce sont des conversations dans

lesquelles on exprime — combien de fois ? l'idée que puisque les femmes participent sous une forme ou une autre à la défense nationale, l'on n'a plus le droit de les traiter comme des mineures ou des incapables (nous savons même un juriste que tourmente le problème de la constitutionnalité de la mobilisation des femmes tant qu'elles ne possèdent aucun brin de droit politique) ; et c'est encore l'accueil fait partout à l'admirable allocution de M. Jean Giraudoux, s'adressant aux femmes françaises à l'occasion de la Ste Catherine, mais aussi et davantage encore à celle de la rentrée du Parlement... sans les femmes. Cette allocution radiodiffusée, très nombreux sont ceux chez nous qui l'ont entendue et qu'elle a profondément impressionnés ; aussi, et à la demande de plusieurs de ceux qui ne l'ont pas entendue, en reproduisons-nous ci-après les principaux passages, l'écho qu'elle a éveillé étant encore une manifestation qu'en notre pays aussi, la roue tourne...

E. Gd.

Extraits de l'allocution du 25 novembre, de
M. Jean Giraudoux, chef de la Commission
français d'information.

... A l'heure où les femmes, en l'absence de la masse votante, dirigent ou assument tant de travaux, administrent des fabriques, assument presque seules le petit commerce et la culture, fondent tant d'œuvres, notre Parlement ne contient pas une femme. A l'heure où toute l'Europe est à l'extrême de son état sensible, ce Parlement ne compte parmi ses membres ni une seule mère, ni une seule fille, ni une sœur. Un des seuls parmi tous les Parlements du monde civilisé, il ne représente que les hommes de son pays. Il représente la moitié du pays qui combat, qui peuple les usines, qui agit, qui invente, qui a les muscles. Il ne représente pas celle qui a les nerfs, celle qui soigne, qui enfante, qui est le plus parée ou le plus simple, qui dans les champs et les boutiques se courbe sur les petites tâches, celle qui éduque la première enfance et surtout celle qui, dans sa vie, ouvre le plus d'espace à la suprême maîtresse des logis et des nations, à la mère des grands peuples, à l'imagination. Il est facile de dire que les Françaises se contentent de régner dans leur famille, d'élever leurs enfants, de surveiller leur domaine. Combien d'entre elles n'ont pas de famille, pas d'enfants, pas de domaine. Cet admirable eménagement du foyer qui est grâce à la paysanne ou la citadine, la base de notre vie française, les Françaises n'ont aucun moyen reconnu pour la faire devenir l'administration du pays...

Mobilisation féminine

La première école de recrues féminines suisses a donc eu lieu du 26 novembre au 3 décembre, à la caserne de Bâle. Il s'agissait, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, d'une école de conductrices de la Croix-Rouge, à la fois chauffeuses, brancardières et Samaritaines. Elles étaient 360 qui arrivèrent à la caserne dans la tenue prescrite, et dont une rapide élimination ramena le nombre à 332, qui furent divisées en quatre classes et soumises au même entraînement, aux mêmes exercices théoriques et pratiques, et à la même discipline joyeusement acceptée. Et s'il y eut au début quelques « rouspétances », surtout parmi les Welches à l'esprit toujours frondeur, les officiers qui firent preuve de beaucoup de patience et de compréhension ne purent à la fin de l'école que rendre hommage à leur travail et à leurs qualités.

La diane sonnait à six heures, et une demi-heure plus tard, toutes étaient dans la cour pour trois-quarts d'heure de sérieux entraînement gymnastique. Le déjeuner, pain et chocolat militaires, suivait, puis le ménage, corvée de nettoyage, etc. Les recrues pouvaient alors songer à leur toilette et s'habituer d'autant plus vite à l'eau froide que les plus malignes découvrirent vite au fond d'un corridor un robinet d'eau chaude, et que le casque, utilisé comme bonnet de bain, faisait merveille pour protéger sous la douche toutes les coiffures !

Les autres heures de la journée étaient consacrées, toujours par groupes, à l'enseignement théorique et pratique : mécanique automobile, conduite alternative des voitures privées et des camions militaires ; manœuvre de brancards, transport des pseudo-blessés, ce qui, dans les voitures non décapotables, demande un sérieux effort, pansements divers ; marche par rang, présentation, organisation militaire et insignes distinctifs, et Dieu sait s'il y en a ! ; effet des gaz, essais de masques — tout cela leur fut inculqué en peu de temps. Le repas de midi était suivi d'un bref repos, et le soir, la soupe était servie à 19 heures, avant une conférence ou quelques instants de liberté précédant à 21 h. 30 un repos bien gagné. Il y eut aussi des sorties automobiles officielles, dont la dernière fut la plus sérieuse : alertées au gaz dès quatre heures du matin, les conductrices firent une longue randonnée jusqu'à un poste avancé et subirent une offensive de gaz toxiques non prévue au programme, et qui incommoda sérieusement deux officiers ; quant à elles, elles mirent leurs masques, fermèrent les vitres des